



Probleme de prestation avec un artisan

Par **hadey**, le **05/09/2010 à 10:58**

Bonjour, rn J'ai fait appel à un entrepreneur pour agrandir ma maison avec obtention du permis de construire. j'ai versé un acompte de 30% à la signature du contrat. rnAprès obtention du permis de construire les travaux ont débuté et j'ai encore versé 30% de la somme totale. rnMalheureusement le maçon n'est venu que cinq jours apres avoir enciasser le second chèque et la cela fait trois mois qu'il ne vient plus avec à chaque fois des excuses plus idiotes les unes que les autres. rnIl avait quatre mois pour effectuer les travaux et le delai arrive à expiration le 19/09/2010 car l'ouverture des travaux enregistré par la mairie date du 19/05/2010. rnJe lui ai envoyé un recommandé avec A/R pour fixer les pénalités, pas de réponse de sa part à ce jour, artisan devenu enjoignable. rnJ'ai fait venir un huissier de justice pour faire constaté la non avancée des travaux le 31/08/2010, j'attend son rapoort. rnrnDois-je assigner l'entrepreneur en justice, et comment dois-je proceder? rnMerci pour votre réponse